



**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DES MEMBRES DU CONSEIL DE  
LA VILLE DE BEAUCEVILLE TENUE CE LUNDI 7 MARS À 19 H 30 ET À  
LAQUELLE SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le maire François Veilleux ;  
Mesdames les conseillères Marie-Andrée Giroux et Virginie Gosselin ;  
Messieurs les conseillers Vincent Roy, Patrick Mathieu et David Veilleux.

Sont également présent(e)s :

Serge Vallée, directeur général et Mélissa Rodrigue, greffière adjointe.

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur François Veilleux.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux
4. GREFFE
  - 4.1 Adoption du règlement 2022-465
  - 4.2 Adoption du règlement 2022-466
  - 4.3 Adoption du règlement 2022-467
  - 4.4 Adoption du règlement 2022-468
  - 4.5 Avis de motion et adoption du projet de règlement 2022-470
  - 4.6 Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-473
  - 4.7 Signature pour une servitude à Hydro-Québec – 9<sup>e</sup> Avenue
5. TRAVAUX PUBLICS
  - 5.1 Renouvellement contrat déneigement avec ministère des Transports ;
  - 5.2 Installation d'un radar pédagogique – avenue Lambert secteur 84<sup>e</sup> Rue;
  - 5.3 Autorisation pour achats matériaux pour identification des bornes-fontaines selon la norme NFPA 291
6. INCENDIE ET SÉCURITÉ
7. URBANISME
  - 7.1 Prêt temporaire d'une infrastructure municipale au CPE Au Jardin de Dominique
  - 7.2 Approbation des trois directives de changement pour le prolongement des services sur la 59<sup>e</sup> Avenue
8. SPORT ET LOISIRS
9. TRÉSORERIE
  - 9.1 Approbation du bordereau des comptes
10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE
11. Période de questions
12. Levée de l'assemblée

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur François Veilleux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.



## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**R-2022-03-7327** Il est proposé par monsieur Patrick Mathieu, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

## 3. DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX

**R-2022-03-7328** Il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité que les procès-verbaux des séances du 7, 21 et 28 février 2022 soient adoptés tels que rédigés.

## 4. GREFFE

### 4.1. Adoption du règlement 2022-465

**R-2022-03-7329** **Considérant** que le 7 février 2022, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2022-465 concernant le code d'éthique et de déontologie des élu (e)s municipaux a été déposé et qu'un avis de motion a été donné ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2022-465 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

**Que** le conseil adopte le règlement 2022-465 concernant le code d'éthique et de déontologie des élu (e)s municipaux.

### 4.2. Adoption du règlement 2022-466

**R-2022-03-7330** **Considérant** que le 21 février 2022, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2022-466 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et de délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de contracter a été déposé et qu'un avis de motion a été donné ;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2022-466 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur David Veilleux, appuyé par monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité;

**Que** le conseil adopte le règlement 2022-466 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire et de délégation du pouvoir d'autoriser des dépenses et de contracté.

### 4.3. Adoption du règlement 2022-467

**R-2022-03-7331** **Considérant** que le 28 février 2022, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2022-467 décrétant une dépense et un emprunt de 2 300 000 \$ pour la réfection du chemin du Raccourci et le rang St-Alexandre;



**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2022-467 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau, appuyé par madame Virginie Gosselin et résolu à l'unanimité;

**Que** le conseil adopte le règlement 2022-467 décrétant une dépense et un emprunt de 2 300 000 \$ pour la réfection du chemin du Raccourci et le rang St-Alexandre.

#### **4.4. Adoption du règlement 2022-468**

**R-2022-03-7332** **Considérant** que le 28 février 2022, lors d'une séance extraordinaire du Conseil, le projet de règlement 2022-468 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 375 000 \$;

**Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du règlement 2022-468 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité;

**Que** le conseil adopte le règlement 2022-468 décrétant des dépenses en immobilisation et un emprunt de 1 375 000 \$.

#### **4.5. Avis de motion et adoption du projet de règlement 2022-470**

Monsieur Patrick Mathieu donne un avis de motion que le projet de règlement numéro 2022-470 modifiant le règlement de zonage no 2016-341 aux fins de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et ses amendements sera adopté

**R-2022-03-7333** **Considérant** que les membres du conseil ont tous eu une copie du projet de règlement 2022-470 et ont pu émettre leur opinion à cet effet ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Patrick Mathieu, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

**Que** le conseil adopte le projet règlement 2022-470 modifiant le règlement de zonage no 2016-341 aux fins de concordance au schéma d'aménagement et de développement révisé et ses amendements sera adopté

#### **4.6. Avis de motion et dépôt du projet de règlement 2022-473**

Monsieur David Veilleux donne un avis de motion que le règlement numéro 2022-473 décrétant une dépense de 1 654 000 \$ et un emprunt de 1 654 000 \$ pour un prolongement de services dans la 183<sup>e</sup> Rue sera adopté lors d'une séance ultérieure.

Monsieur David Veilleux dépose un projet de règlement à cet effet.

#### **4.7. Signature pour une servitude à Hydro-Québec – 9<sup>e</sup> avenue**

**R-2022-03-7334** Il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau, appuyé par monsieur Patrick



Mathieu et résolu à l'unanimité;

**Que** monsieur le maire, François Veilleux, et la greffière adjointe, Mélissa Rodrigue, soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville l'acte de servitude Hydro-Québec (aérien-souterrain) tel que préparé par Me Gaston Vachon, no 1402-012/389806 et montré sur un plan préparé par madame Nadia Parent, arpenteur-géomètre sous le no 2353

## 5. TRAVAUX PUBLICS

### 5.1. Renouvellement contrat de déneigement MTQ

**R-2022-03-7335** **Considérant** que le contrat de déneigement avec le ministère des Transports du Québec se termine à la fin de la saison 2022 ;

**Considérant** que le ministère des Transports du Québec propose une nouvelle entente à la Ville de Beauceville ;

**Considérant** que la nouvelle entente propose un contrat d'une durée de 5 ans ferme pour un montant total de 703 750 \$, soit l'équivalent de 140 750 \$ par saison contractuelle.

**Considérant** que le contrat prévoit une indexation du montant chaque année dont les montants des 2e, 3e, 4e et 5e années seront indexés selon une formule utilisant l'indice des prix à la consommation (IPC) publié par Statistique Canada.

**Considérant** que selon l'entente, la Ville est obligatoirement tenue d'acheter le sel auprès du Ministère et que le prix de vente du sel est fixe pour toute la durée du contrat à un montant de 89,20 \$ par tonne.

**Considérant** que l'approvisionnement en abrasif est libre et que la Ville doit s'approvisionner chez un fournisseur de son choix.

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

**Que** la Ville de Beauceville accepte l'offre du ministère des Transports du Québec de renouveler le contrat de déneigement et déglacage de l'avenue Lambert et de la route du Golf #6606-22-4569 ;

**Que** monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, soit autorisé à signer pour et au nom de la Ville de Beauceville ledit contrat.

### 5.2. Installation radar pédagogique – avenue Lambert secteur 84<sup>e</sup> Rue

**R-2022-03-7336** **Considérant** que nous avons un radar pédagogique en notre possession qui est prêt à être installé de façon permanente ;

**Considérant** que le meilleur endroit pour l'installer est sur l'avenue Lambert dans le secteur de la 84<sup>e</sup> Rue ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur David Veilleux, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;



**Que** la Ville de Beauceville demande l'autorisation au ministère des Transports d'installer un radar pédagogique permanent dans le secteur mentionné en titre.

### **5.3. Autorisation achat de matériaux de signalisation pour identification des bornes incendies selon la norme NFPA 291**

**R-2022-03-7337** **Considérant** que nous devons nous conformer en matière d'affichage selon la norme NFPA 291 du schéma de couverture de risque incendie ;

**Considérant** que le projet sera réalisé en deux étapes, soit une partie en 2022 et l'autre en 2023 ;

**En conséquence**, il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par monsieur David Veilleux et résolu à l'unanimité;

**Que** le service des travaux publics puisse procéder à l'achat du matériel de signalisation pour l'identification des bornes incendie ;

**Que** monsieur Stéphane Poulin, directeur des travaux publics, est autorisé à signer toutes dépenses en lien avec ce projet et que les fonds seront pris à même le fonds de roulement 2022.

## **6. INCENDIE ET SÉCURITÉ**

### **7. URBANISME**

#### **7.1. Prêt temporaire d'une infrastructure municipale au CPE Au Jardin de Dominique**

**R-2022-03-7338** **Considérant** que le CPE Au Jardin de Dominique a obtenu 78 places à développer d'ici décembre 2023 dans le cadre de l'appel de projets en continu du ministère de la Famille;

**Considérant** que le ministère de la Famille autorise des installations temporaires pour accueillir les enfants avant même la finalisation d'un projet et qu'il soutient l'aménagement de locaux temporaires par les municipalités;

**Considérant** que le CPE Au Jardin de Dominique en collaboration avec la Ville de Beauceville désire offrir des places temporaires en attendant l'ouverture de la nouvelle installation et ont attaché cette option dans la demande déposée;

**Considérant** que le CPE Au Jardin de Dominique fera une demande de SPII au ministère de la Famille pour réaménager les locaux;

**Considérant** que la Ville de Beauceville dispose de locaux pouvant être loués au CPE Au Jardin de Dominique pour la durée totale des places temporaires;

**Considérant** qu'une visite des lieux a été effectuée et qu'elle s'est avérée positive pour le bien-être et la sécurité des enfants qui seront reçus;



**Considérant** que le réaménagement des locaux sera fait en discussion avec la Ville de Beauceville;

Il est proposé par madame Virginie Gosselin, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

**Que** la Ville de Beauceville rendre disponible l'ancien aréna pour que le CPE Au Jardin de Dominique puisse y offrir des places temporaires entre le 1<sup>er</sup> avril 2022 et jusqu'à l'ouverture de la nouvelle installation.

## **7.2. Approbation des trois directives de changement pour le prolongement des services sur la 59<sup>e</sup> Avenue**

**R-2022-02-7339** **Considérant** la directive de changement #1 pour la modification de l'entrée de service d'Acier d'armature de Beauce a été nécessaire pour grossir le diamètre. Le coût pour ces travaux est de 2 946,30 \$;

**Considérant** la directive de changement #2 pour des travaux supplémentaires en lien avec une zone de terrain instable, le tout augmentant le prix de 2 445,00 \$;

**Considérant** la directive de changement #2 pour des travaux supplémentaires pour déplacer l'entrée temporaire de l'usine au coût de 664,25 \$

**Considérant** que l'ingénieur responsable du projet, monsieur Dave Simard de la firme WSP Canada, recommande d'approuver ces directives de changement;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Patrick Mathieu, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité;

**Que** la Ville de Beauceville approuve les trois directives de changement qui totalise un coût de 6 055,55 \$ plus taxes ;

**Que** M. Richard Longchamps, directeur de l'urbanisme, soit autorisé à signer tout document relatif à l'autorisation des changements au nom de la Ville ;

**Que** le montant soit payé à même le règlement d'emprunt No 2021-452

## **8. SPORT ET LOISIRS**

### **9. TRÉSORERIE**

#### **9.1. Approbation du bordereau des comptes**

**R-2022-03-7340** Il est proposé par monsieur Kevin Pomerleau, appuyé par monsieur Vincent Roy et résolu à l'unanimité;

**Que** le bordereau des comptes daté du 4 mars 2022 soit adopté tel que présenté, incluant les dépenses autorisées par délégation.

## **10. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**



## 11. PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur Vincent Roy présente un état d'avancement des travaux de la piste cyclable.

- 1- Ville Saint-Joseph, est-ce que la partie en jaune va être terminée cette année?
- 2- La partie au nord de l'ancien BMR sera terminée pour le 30 septembre.
- 3- Partie derrière hôtel de ville, pour le lignage, et les clôtures nous sommes en attente des clôtures et le lignage devrait se faire en même temps que le lignage de rue.
- 4- Les travaux pour la traverse vis-à-vis le parc des rapides sont estimés à 1,9 millions et l'argent disponible est de 1 million. Pour sécuriser la situation, nous allons faire une installation temporaire avec des blocs de béton. Pouvons-nous ajouter de la signalisation avec l'aide du MTQ?
- 5- Affaissement entre les rapides et Notre-Dame-des-Pins qui doit réparer et quand cela sera fait. Monsieur Provençal, pouvez-vous nous donner une réponse?
- 6- Pouvons-nous trouver une autre solution pour sécuriser la traverse?  
Question adressée au ministère des transports

Pavage route du Parc Industriel

La volonté du conseil est de procéder au pavage dès 2022. Les plans et devis sont prêts. Nous avons déposé au ministère une demande d'aide financière dans le volet soutien du PAVL, mais nous avons été refusés. Les programmes vont ouvrir à nouveau et nous appliquerons. Prochain dépôt en avril, réponse en avril. Nous déposerons à chaque fois que nous aurons la chance, tant que nous ne serons pas acceptés. Il s'agit de 2.1 km de route pour un estimé d'environ 1 million.

Mise aux normes des infrastructures septiques.

Remise gouvernementale qui prend fin en 2022. Pour avoir droit à cette aide, il faut avoir conclu, avant avril 2022, une entente avec un entrepreneur spécialisé. Les travaux peuvent être faits plus tard. Nous sommes en attente de savoir si le programme sera reconduit.

Lévy Mathieu demande si des travaux vont être faits en 2022 sur la 9<sup>e</sup> avenue. Serge explique qu'étant donné l'explosion des coûts, nous devons sortir du programme de subvention dans lequel nous étions et essayer de déposer à nouveau dans des nouveaux programmes.

Projet revitalisation avec l'hôtel de ville qu'arrive-t-il avec cela. Un promoteur souhaite acheter le terrain où l'hôtel de ville était supposé être pour y mettre des commerces et des logements.

## 12. LEVÉE DE LA SÉANCE

**R-2022-03-7341** Il est proposé par monsieur Vincent Roy, appuyé par monsieur Kevin Pomerleau et résolu à l'unanimité que la séance soit levée.